



MRC DE LA
VA

Mode urbain, environnement de vie!

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DE LA MRC DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU, TENUE LE JEUDI 15 OCTOBRE 2020, À 20 H, AU SIÈGE SOCIAL DE LA MRCVR, SIS AU 255 BOUL. LAURIER, À McMASTERVILLE.

Étaient présent(e)s outre madame Diane Lavoie préfète et monsieur Marc Lavigne préfet suppléant, mesdames les conseillères Chantal Denis, Alexandra Labbé, Marilyn Nadeau et Ginette Thibault ainsi que messieurs les conseillers Yves Corriveau, Martin Dulac, Yves Lessard, Patrick Marquès, Denis Parent, Michel Robert et Normand Teasdale.

Résolution numéro 20-10-389

DEMANDE DE MODIFICATION DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT PROVENANT DE LA VILLE DE CARIGNAN AFIN D'AGRANDIR UN ÎLOT DÉSTRUCTURÉ INDUSTRIEL IDI-06 :
AVIS DE MOTION

Conformément à l'article 445 du *Code municipal du Québec*, un avis de motion est, par la présente, donné par monsieur Patrick Marquès à l'effet que, lors d'une prochaine séance du Conseil de la MRC de La Vallée-du-Richelieu, un règlement modifiant le Schéma d'aménagement visant à agrandir un îlot déstructuré industriel à Carignan, sera déposé pour adoption.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
Le 19 octobre 2020

(Signé)

Evelyne D'Avignon
Secrétaire-trésorière

Ce procès-verbal n'est pas adopté.